
Volume 10, Issue 2 /2008 - French

Editorial



Willy Heuschen

EAHM Secrétaire Général

Rédacteur en Chef

Plus De Concurrence Dans Les Soins de Santé?

La mondialisation marque indubitablement le marché européen de façon durable.

Malgré certaines conséquences positives de la concurrence pour le consommateur, il faut néanmoins déplorer les pertes d'emploi dues à la délocalisation vers des pays moins coûteux. Le marché des soins de santé est un peu différent. De par la nature personnelle des soins tant du côté du patient que du prestataire, une réduction du personnel suite à une relocalisation du poste de production n'est que rarement envisageable. La plupart des patients veulent bénéficier d'un traitement médical le plus près possible de leur lieu de résidence, et les soins de santé sont toujours assurés par des êtres humains pour des êtres humains. Les effets de la mondialisation se font pourtant sentir, lorsque des prestataires privés s'imposent de plus en plus sur le marché de la santé dans différents pays européens où ils se disputent les patients. Une telle évolution du marché éveille chez de nombreux décideurs politiques l'espoir de contrôler l'explosion des dépenses de santé. Arrêtons nous à trois événements intéressants.

En ce moment, des voix s'élèvent aux Etats-Unis pour critiquer la domination du système de marché. Une de ces critiques concerne l'escalade des coûts qui ne s'accompagne d'aucune amélioration des soins prestés. Il faut dès lors examiner cette orientation de marché. Sur base de résultats mesurables des prestations de soins de santé ou des procédures de soins, il faut montrer comment la situation sanitaire de la population a pu effectivement en être améliorée. Dans le système actuel, selon les Professeurs M.E. Porter et E. Olmsted Teisberg, il serait cependant assez peu question pour les acteurs du secteur de la santé d'offrir au patient une plus-value pour chaque dollar dépensé. Ils se focaliseraient plutôt sur des facteurs propres au marché, comme l'amélioration des recettes, l'augmentation des parts de marché, ou la réduction des coûts et des charges. Les mêmes avertissements critiques ont été exprimés à Berlin, lors de la réception de printemps de la Deutsche Krankenhausgesellschaft (DKG), l'association hospitalière allemande. Le Dr Kösters, président de la DKG, a résumé l'expérience de nombreux établissements sous le slogan «Caisses d'assurance maladie assainies, hôpitaux ruinés.» Rien que dans le secteur hospitalier, les conséquences des mesures législatives d'économies se traduisent par un sous-financement de 1,2 milliards d'euros. La vraie concurrence avec qui peut s'accompagner d'une baisse des coûts n'est alors possible que si les conditions politiques prévoient des prix librement calculés et le «pouvoir offrir» plutôt que le «devoir offrir». Le plafonnement actuel des remboursements ne permet pas ces règles de marché.

Le Président français Sarkozy nous donne également matière à réfléchir avec sa Commission Larcher. Il nous rappelle les valeurs que l'hôpital incarne. Le service à la population, l'ouverture permanente des établissements et leur ancrage territorial, souvent en tant qu'employeur principal, doivent être mis en valeur, surtout face aux défis qui s'annoncent. Il a donc réclamé des services de haute qualité et vise la performance hospitalière. Mr Starkozy a également confirmé que la moitié des hôpitaux publics étaient en déficit. Cette situation désastreuse mais aussi les défis nouveaux pourraient être contrecarrés par plus d'autonomie de gestion. Ceci suppose un financement adéquat, qui découle de prestations réellement effectuées. Un second élément est la gestion hospitalière, qui doit disposer d'une liberté et d'une responsabilité de manoeuvre. Le directeur d'hôpital devrait redevenir le véritable dirigeant. Le fait que les acteurs d'un établissement puissent bloquer son fonctionnement rien qu'en disant non, est inacceptable. Le directeur devrait être responsable des soins de santé de la population de la zone couverte par son hôpital et avoir la liberté d'inclure des prestataires privés. Une telle coopération devrait être la règle. Ce genre de mots n'est pas habituel dans la bouche d'un Président. Ils nous font réfléchir à la situation de marché d'un hôpital. Il est également intéressant de prendre en compte le fait que France occupera bientôt la présidence de l'Union. Cela pourrait déboucher sur de nouvelles pistes au niveau européen. Quoi qu'il en soit, l'AEDH reste vigilante.

Published on : Tue, 5 Feb 2008